

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 février 2012**

**DCM N° 12-02-09**

**Objet : Attribution de subventions aux clubs sportifs.**

**Rapporteur : M. BELHADDAD, Adjoint au Maire**

**1) Financement de l'évènementiel sportif**

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 6 500 €.

Parmi ces manifestations, sont prévus :

- Le Gala de fin saison organisé par le Sport de Glace le 27 mai 2012 à la patinoire de Metz. L'objectif de cette manifestation sera de mettre en valeur le travail effectué au cours de la saison sportive par l'ensemble des licenciés et de leur offrir un moment privilégié qui permettra aux patineuses et patineurs de partager un projet sportif commun (1 000 €).
- La 23<sup>ème</sup> édition du Trophée des Crapauds prévue les 26 et 27 mai 2012 avec plus de 2 000 personnes attendues cette année pour participer à une course d'endurance de VTT sur 24 heures (1 500 €).
- La 49<sup>ème</sup> édition des Six Heures Internationales de Metz-Olgy – Prix de la Ville de Metz qui aura lieu le 07 octobre 2012 sur le Plan d'eau de Metz-Olgy. Cette compétition rassemblera plus de 200 participants avec les meilleures régates et équipes du Grand-Est ainsi que des équipes belges et allemandes (2 000 €).
- La 7<sup>ème</sup> édition du Tournoi de Tennis Européen de Metz 12, réservé aux meilleurs compétiteurs masculins âgés de 12 ans, qui sera organisé par l'Association Sportive des Cheminots de Metz du 25 au 28 avril 2012 (1 000 €).
- L'Ecole Française d'Echecs de Metz organisera le 11 mars 2012 au Complexe Sportif Saint Symphorien, le 6<sup>ème</sup> Open rapide des Echecs de Metz. Ce tournoi fait partie du circuit des Opens de Moselle et permettra de réunir les meilleurs joueurs de la région et plus de 130 participants seront attendu pour cette compétition. Le club prévoit

également l'organisation d'un tournoi de clôture de saison le 03 juin 2012 au Centre Culturel de Queuleu. Cette manifestation réunira 34 joueurs, la plupart débutants, qui à cette occasion auront la possibilité de connaître leur première expérience en compétition (1 000 €).

## **2) Subventions de fonctionnement pour le sport amateur**

Par ailleurs, en complément des subventions déjà accordées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2011/2012 et après avoir examiné les demandes présentées par le club de Gymnastique Volontaire de Metz-Centre et le Cercle de Yachting à Voile de Moselle, il est proposé au Conseil Municipal après avis de la Commission des Sports, d'attribuer pour un montant total de 6 620 € les subventions de fonctionnement dont le détail figure ci-dessous :

Gymnastique Volontaire de Metz-Centre	600 €
---------------------------------------	-------

Cercle de Yachting à Voile de Moselle	5 800 €
---------------------------------------	---------

Metz Lorraine Japon (Section karaté)	220 €
--------------------------------------	-------

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** les commissions compétentes entendues,

**VU** les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2011/2012,

**CONSIDERANT** que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE** :

**- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 13 120 € :**

### **1) Financement de l'évènementiel sportif**

Sport de Glace	1 000 €
----------------	---------

Aventure Mont Saint Quentin	1 500 €
-----------------------------	---------

Cercle de Yachting à Voile de Moselle	2 000 €
---------------------------------------	---------

Association Sportive des Cheminots de Metz	1 000 €
--	---------

Ecole Française d'Echecs de Metz	1 000 €
(Le 6 <sup>ème</sup> Open rapide des Echecs de Metz) 800 €	
(Le tournoi de clôture de saison) 200 €	

## **2) Subventions de fonctionnement pour le sport amateur**

Gymnastique Volontaire de Metz-Centre	600 €
Cercle de Yachting à Voile de Moselle	5 800 €
Metz Lorraine Japon (Section Karaté)	220 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives

Commissions : Sports et Finances

Référence nomenclature « ACTES » : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46

Absents : 9

Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**